

Communes de BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT et de SAINT-LAURENT-BLANGY

AVIS D'ENQUÊTE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION D'EXPLOITER
UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE
PAR LA SOCIÉTÉ KLOOSTERBOER ARRAS SASU

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 28 juillet 2020, une enquête environnementale unique est ouverte pendant 32 jours à partir du 24 août 2020, sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt frigorifique sur les communes de Bailleul-Sire-Berthoult et de Saint-Laurent-Blangy par la société KLOOSTERBOER ARRAS SASU.

Mme Séverine Neumann est chargée du suivi du dossier de la Société KLOOSTERBOER ARRAS SASU - Tél :07.63.38.66.23 ou par mail : severine.neumann@kloosterboer.com.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en mairie de Bailleul-sire-Berthoult, 11, rue de Fampoux, le lundi de 13h00 à 17h30, du mardi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation - KLOOSTERBOER ARRAS SASU – Bailleul-sire-Berthoult.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, en préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras Cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale « MRAe » et le mémoire en réponse à cet avis sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : Arleux-en-Gohelle, Athies, Fampoux, Farbus, Feuchy, Gavrelle, Roclincourt, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas-lez-Arras, Thélus et Willerval.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Bailleul-sire-Berthoult du lundi 24 août 2020 au jeudi 24 septembre 2020 inclus soit à les transmettre par courrier en mairie de Bailleul-sire-Berthoult ou les formuler à M. Michel Lion, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- lundi 24 août 2020 de 14h00 à 17h00
- mercredi 2 septembre 2020 de 9h00 à 12h00
- vendredi 11 septembre 2020 de 16h00 à 19h00
- mardi 15 septembre 2020 de 14h30 à 17h30
- jeudi 24 septembre 2020 de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 24 août 2020 au 24 septembre 2020, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation – KLOOSTERBOER ARRAS SASU – *réagir à cet article.*

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de Bailleul-sire-Berthoult et de Saint-Laurent-Blangy ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête publique, le maire de Bailleul-sire-Berthoult statuera sur la demande de permis de construire et le préfet du Pas-de-Calais sur la demande d'autorisation environnementale.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisation – KLOOSTERBOER ARRAS SASU, les informations relatives à ce projet.